



Les pénuries de main-d'œuvre mettent en péril le secteur agricole canadien



FCEI

**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires.

NOVEMBRE 2022

Les pénuries de main-d'œuvre mettent en péril le secteur agricole canadien

Des solutions s'imposent pour assurer l'avenir du secteur agricole et la sécurité alimentaire mondiale

Taylor Brown, analyste principale des politiques

Seo Rhin Yoo, stagiaire, Politiques publiques et entrepreneuriat

Table des matières

Sommaire _____	2
Introduction _____	2
Remédier aux pénuries de main-d'œuvre du secteur agricole _____	3
Facteurs exacerbant les pénuries de main-d'œuvre du secteur agricole _____	6
Le fardeau fiscal _____	6
Taxe sur le carbone _____	7
Assurance-emploi et RPC/RRQ _____	7
Attirer plus de main-d'œuvre dans le secteur agricole _____	9
Solutions actuelles aux pénuries de main-d'œuvre du secteur _____	11
Augmentation des salaires _____	11
Programmes de travailleurs étrangers temporaires _____	12
Travailleurs retraités _____	15
Automatisation _____	17
Recommandations _____	18
Conclusion _____	19
Méthodologie _____	20

Sommaire

Le nouveau rapport de la FCEI intitulé *Les pénuries de main-d'œuvre mettent en péril le secteur agricole canadien*, traite des répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur les entreprises agricoles du Canada. Il faut trouver une solution à ce problème pour que ce secteur puisse continuer à croître et pour assurer la sécurité alimentaire mondiale en cette période d'instabilité politique et de conflits. Le rapport aborde l'enjeu des pénuries de main-d'œuvre à l'échelle du secteur, les niveaux d'optimisme chez les agriculteurs, les difficultés qui exacerbent les pénuries de main-d'œuvre (y compris le fardeau fiscal, le vieillissement de la population et les enjeux ruraux) ainsi que des solutions potentielles aux pénuries (augmentation des salaires, programmes de travailleurs étrangers temporaires, embauche de retraités et automatisation). Nos solutions reposent sur l'allègement du fardeau fiscal des entreprises agricoles pour faciliter l'embauche et la rétention des travailleurs, l'amélioration des possibilités sociales et de formation pour les travailleurs et les employeurs, et la simplification des processus d'immigration des travailleurs agricoles saisonniers et permanents.

Introduction

Si les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole ne sont pas résolues rapidement, elles pourraient limiter la productivité du secteur agroalimentaire, menacer la sécurité alimentaire mondiale et compromettre l'avenir du secteur agricole canadien. À l'heure où Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) élabore une stratégie pour pallier les pénuries de main-d'œuvre chroniques touchant les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire, la FCEI demande aux décideurs politiques de trouver des solutions en portant leur attention sur un certain nombre de facteurs sous-jacents qui exacerbent la situation.

Selon Statistique Canada, le secteur agricole canadien se composait en 2021 de 189 874 exploitations, 262 455 exploitants et 242 052 employés rémunérés, qui fournissaient un apport substantiel à l'économie nationale¹. Un rapport de la Banque Royale du Canada estime cependant que le secteur affichera un déficit de 123 000 travailleurs d'ici 2030, ce qui limitera sa croissance². Comme la majorité des entreprises agricoles sont touchées par les pénuries, la situation s'annonce problématique pour l'approvisionnement alimentaire et l'économie du Canada et soulève des questions sur les moyens à prendre pour continuer d'approvisionner le reste du monde.

¹ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : Un examen plus approfondi de l'agriculture dans toutes les régions, 2022.

² Banque Royale du Canada, *Agriculteur 4.0* : Comment les prochains développements de connaissances peuvent transformer l'agriculture, 2019.

Le présent rapport analyse les défis associés aux pénuries de main-d'œuvre du secteur agricole, présente les solutions qui sont présentement privilégiées et en recommande d'autres qui amélioreraient la situation tout en favorisant la productivité et la compétitivité du secteur. Des données et des observations recueillies directement auprès de membres de la FCEI mettent en lumière l'expérience de PME agricoles qui doivent composer avec des pénuries de main-d'œuvre chroniques exacerbées par d'autres enjeux, comme le fardeau fiscal et le vieillissement de la population.

Remédier aux pénuries de main-d'œuvre du secteur agricole

Le secteur agricole fait face à de multiples difficultés en 2022. En effet, 94 % des propriétaires de PME agricoles affirment que la hausse des prix des intrants a un impact important ou modéré sur leur entreprise, et près de 70 % ne s'attendent pas à ce que cette hausse soit temporaire³. De plus, 83 % déclarent aussi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont une incidence directe sur leur entreprise⁴. Ces chiffres issus de sondages de la FCEI n'ont rien d'étonnant vu la hausse spectaculaire des prix des intrants agricoles. À cela s'ajoutent l'augmentation de la taxe fédérale sur le carbone et le fardeau croissant de la réglementation environnementale. Les agriculteurs doivent donc composer avec des coûts et des risques importants en 2022, tout en ayant moins d'employés et de ressources qu'avant pour produire des denrées alimentaires pour la population canadienne et les marchés d'exportation.

La FCEI a aussi sondé ses membres au sujet des pénuries de main-d'œuvre que connaissent les PME à l'échelle du pays. Voici un échantillon des résultats :

- Près du deux tiers (63 %) des exploitants agricoles n'ont pas réussi à trouver tout le personnel nécessaire⁵.
- Une fois pris en compte d'autres facteurs comme les coûts élevés des intrants et la baisse des ventes, environ un quart (26 %) des agriculteurs estimaient que leur entreprise ne survivrait pas plus d'un an⁶.

³ FCEI, sondage Votre voix - février 2022.

⁴ FCEI, sondage Votre voix - février 2022.

⁵ FCEI, sondage Votre voix - novembre 2021.

⁶ FCEI, sondage Votre voix - novembre 2021.

- Quatre exploitants agricoles sur cinq (80 %) déclaraient qu'ils ne conseilleraient pas à quelqu'un de démarrer une entreprise, compte tenu des pénuries de main-d'œuvre⁷.
- Près de deux propriétaires d'exploitation agricole sur trois (62 %) avaient de la difficulté à recruter du personnel⁸.
- Presque tous les propriétaires d'entreprise agricole (95 %) ont augmenté leurs heures de travail pour remédier à leurs problèmes de main-d'œuvre, et près de la moitié (43 %) ont déclaré que cette mesure n'avait pas été bénéfique⁹.

De même, les résultats du plus récent sondage de la FCEI, mené en septembre 2022, indiquent que 74 % des propriétaires d'entreprise agricole ont travaillé plus d'heures, et que 61 % ont demandé à leurs employés d'en faire autant pour compenser le manque de main-d'œuvre. Près de la moitié (48 %) ont aussi dû refuser des ventes ou des contrats, et 41 % ont dû réduire leur offre de services¹⁰.

Le Baromètre des affaires mensuel de la FCEI est un outil important qui mesure le niveau de confiance à court et à long terme (sur 3 mois et sur 12 mois) des propriétaires de PME de plusieurs secteurs. Le secteur de l'agriculture a affiché les niveaux de confiance les plus faibles pour chacun des six derniers mois. Autrement dit, les propriétaires de PME de ce secteur sont les moins optimistes de tous quant à l'avenir de leur entreprise. En septembre, moins de la moitié entrevoyaient avec optimisme l'avenir à court et à long terme (indices respectifs de 39 et de 42 sur une échelle de 0 à 100; voir la figure 1)¹¹. Ces chiffres, combinés aux résultats des sondages mensuels de la FCEI, montrent que les pénuries de main-d'œuvre, en plus de miner la productivité globale, alimentent le pessimisme quant aux perspectives sectorielles et exacerbent les problèmes de stress et d'épuisement professionnel chez les propriétaires de PME agricoles.

⁷ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

⁸ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

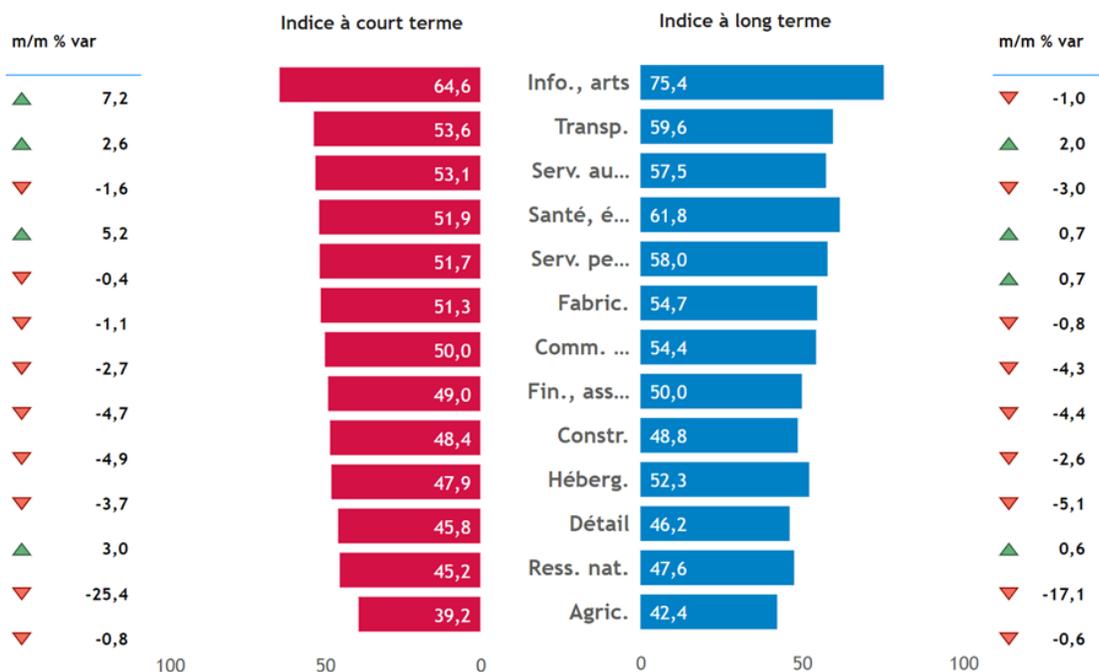
⁹ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

¹⁰ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2022.

¹¹ FCEI, *Baromètre des affaires*, août 2022.

Figure 1

Baromètre des affaires, septembre 2022



Source : FCEI, Baromètre des affaires, septembre 2022.

« Nous dégageons de bons profits maintenant, mais l'avenir reste très incertain. Même nos analystes de marché ont de la difficulté à bien évaluer la situation. »

- Propriétaire d'une exploitation agricole, Ontario

Si l'agriculture a mieux résisté à la pandémie que d'autres secteurs à certains égards, les problèmes de main-d'œuvre y sont toujours aussi criants. Au Canada, par exemple, les pénuries de main-d'œuvre survenues durant la pandémie ont causé une perte de ventes de l'ordre de 2,9 milliards de dollars¹². Bien avant la pandémie, le manque chronique de main-d'œuvre coûtait déjà des milliards au secteur de l'agriculture. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) ventile ces coûts comme suit : 12 M\$ pour l'apiculture, 34 M\$ pour l'aquaculture, 334 M\$ pour l'industrie bovine (2017), 148 M\$ pour l'industrie laitière, 403 M\$ pour le secteur des fruits et légumes de champ, 594 M\$ pour celui des céréales et des oléagineux (le plus gravement touché), 103 M\$ pour la culture en serre et

¹² Fédération canadienne de l'agriculture. Sur le terrain : questions de main-d'œuvre en agriculture, 2022.

en pépinière et la floriculture, 29 M\$ pour le secteur de la volaille et des œufs, 4 M\$ pour l'industrie ovine et caprine et 189 M\$ pour l'industrie porcine¹³.

Des solutions comme l'augmentation des salaires, l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, de retraités et le recours accru à l'automatisation ont toutes été mises à l'essai, avec des résultats variables. Les décideurs politiques doivent donc aborder le problème de façon globale, en tenant compte des lacunes de ces solutions et des facteurs sous-jacents qui aggravent la situation.

Facteurs exacerbant les pénuries de main-d'œuvre du secteur agricole

Le fardeau fiscal

Le fardeau fiscal sans cesse croissant du secteur agricole exacerbe les pénuries de main-d'œuvre. La charge fiscale excessive imposée aux entreprises dans presque tous les aspects de leurs activités les prive des capitaux dont elles auraient besoin pour accroître leur efficacité et embaucher davantage. La plupart des exploitants agricoles (70 %) indiquent que s'ils payaient moins d'impôt, ils utiliseraient les fonds dégagés pour acquérir de l'équipement plus performant et augmenter la rémunération de leurs employés¹⁴. Les tendances actuelles révèlent que l'accent est surtout mis sur l'inflation et les problèmes engendrés par la pandémie :

- 70 % des propriétaires d'entreprise agricole souhaiteraient que le gouvernement accorde la priorité à l'équilibre budgétaire et à la réduction de la dette;
- 68 % aimeraient que le gouvernement travaille à régler les perturbations de la chaîne d'approvisionnement (en améliorant les services frontaliers et portuaires, par exemple);
- 67 % aimeraient constater une réduction de la paperasserie;
- la proportion des propriétaires d'entreprise qui souhaitent voir leur fardeau fiscal diminuer reste néanmoins élevée, à 59 %¹⁵.

¹³ Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. AGRI IMT, 2019.

¹⁴ FCEI, sondage Votre voix - novembre 2021.

¹⁵ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2022.

Taxe sur le carbone

La taxe sur le carbone, en particulier, nuit fortement à la capacité des exploitants agricoles de tout le pays d'embaucher davantage ou d'accroître leur production. Selon un sondage sur l'agriculture mené par la FCEI en octobre et novembre 2021 dans les provinces où la taxe fédérale sur le carbone s'applique (l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario), celle-ci a représenté une facture moyenne de plus de 51 000 \$ pour les entreprises agricoles pour la période 2020-2021¹⁶. Il s'agit là d'un fardeau excessif à porter pour des PME, d'autant plus qu'il s'ajoute au coût extrêmement élevé des intrants. Le projet de loi C-234 : *Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* a été présenté au Parlement récemment. Un projet de loi similaire (C-206) avait été déposé en 2020, mais avait dû être abandonné en raison du déclenchement des élections fédérales. Le projet de loi C-234 vise à réduire le fardeau fiscal des agriculteurs canadiens en exemptant de la taxe fédérale sur le carbone le séchage de grains, le chauffage de certains bâtiments de ferme et d'autres activités qui nécessitent l'usage du propane et du gaz naturel. **La FCEI invite tous les députés fédéraux à appuyer le projet de loi C-234 pour soutenir les entreprises agricoles canadiennes. Nous encourageons aussi les décideurs politiques à réduire davantage le fardeau que fait peser la taxe carbone sur les activités agricoles à la ferme et hors ferme.**

« La taxe sur le carbone s'applique à tout ce que j'achète qui est transporté par camion, par train, par avion ou par bateau, mais n'est pas présentée séparément sur mes factures. »

- Membre exploitant agricole, Manitoba

« Nos coûts ont grimpé, mais nous n'avons aucun moyen de transférer cette augmentation à nos clients. Faute d'options plus "sobres en carbone", nous sommes contraints d'absorber les hausses. »

- Membre exploitant agricole, Ontario

Assurance-emploi et RPC/RRQ

L'augmentation des cotisations à l'assurance-emploi et de celles au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) est un autre facteur qui handicape le secteur agricole et crée des casse-têtes pour les exploitants. Selon une étude de la FCEI, la majorité (84 %) des propriétaires d'entreprise agricole dénoncent le fait que des gens abusent du

¹⁶ FCEI, Sondage sur l'agriculture, 25 octobre au 22 décembre 2021.

régime d'assurance-emploi ou en font mauvais usage, et 83 % sont d'avis que la facilité avec laquelle on peut obtenir des prestations complique le recrutement¹⁷. Par ailleurs, 71 % des propriétaires d'entreprise agricole sont favorables à un gel des cotisations au RPC, et 64 % sont favorables à l'introduction de réductions visant à atténuer les coûts pour les entreprises en cas d'augmentation des cotisations au RPC ou au RRQ¹⁸.

Après la récente poussée inflationniste, les appuis aux mesures gouvernementales entourant l'assurance-emploi et le RPC/RRQ ont augmenté en juin 2022. D'ailleurs, 89 % des exploitants agricoles aimeraient que le gouvernement fédéral réduise le fardeau des entreprises lié au RPC et répartisse le partage des cotisations à l'assurance-emploi de façon égale (50/50) entre employeurs et employés¹⁹.

Il est important de comprendre que, pour atténuer l'incidence de l'augmentation des cotisations à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ, les agriculteurs seront contraints de réduire d'autres éléments du budget de leur entreprise consacré à la paie. Plus de la moitié (57 %) affirment que l'augmentation des taux les obligera à réduire les salaires, les avantages sociaux ou les heures travaillées, par exemple²⁰. **La FCEI recommande aux décideurs politiques de veiller à ce que les prestations à l'assurance-emploi ne constituent pas un obstacle au travail. Ces derniers pourraient améliorer l'équité du programme en instaurant un partage à parts égales des cotisations à l'assurance-emploi entre les employeurs et les employés, permettre le remboursement des cotisations excédentaires des employeurs à l'assurance-emploi et instaurer un congé de cotisations à l'assurance-emploi pour l'embauche de jeunes âgés de 15 à 24 ans. La FCEI recommande aussi de geler l'augmentation prévue des cotisations au RPC/RRQ ou d'accorder une réduction pour atténuer le coût des augmentations.**

Recommandations de cette section

- Alléger le fardeau fiscal des entreprises agricoles, tout particulièrement la taxe fédérale sur le carbone.

¹⁷ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

¹⁸ FCEI, sondage Votre voix - novembre 2021.

¹⁹ FCEI, sondage Votre voix - juin 2022.

²⁰ FCEI, sondage Votre voix - novembre 2021.

- Améliorer l'équité en instaurant un partage à parts égales (50-50) des cotisations à l'assurance-emploi entre les employeurs et les employés.
- Instaurer un congé de cotisation à l'assurance-emploi pour l'embauche de jeunes âgés de 15 à 24 ans.
- Veiller à ce que les futures réformes du programme d'assurance-emploi ne créent pas de désincitatifs à l'emploi.
- Geler les cotisations prévues au RPC/RRQ ou, du moins, offrir un crédit d'impôt aux PME pour compenser en partie les hausses.

Attirer plus de main-d'œuvre dans le secteur agricole

Actuellement, les jeunes représentent moins de 30 % du nombre total des exploitants agricoles au pays²¹. Pour renforcer la participation de ce segment démographique, **la FCEI encourage les décideurs politiques à soutenir les programmes d'apprentissage intégré au travail dans les établissements postsecondaires**. Il peut s'agir de programmes d'alternance travail-études ou de stages mis sur pied en collaboration avec les exploitants pour permettre à davantage d'étudiants d'accumuler de l'expérience sur le terrain dans un environnement stimulant.

En plus du nombre insuffisant de jeunes qui se tournent vers les carrières agricoles, on constate une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur. Plus de la moitié (59 %) des propriétaires d'entreprise agricole disent avoir de la difficulté à trouver des candidats ayant les compétences et l'expérience nécessaires²². Les emplois dans ce secteur peuvent être à la fois très exigeants et techniques, et demander des compétences technologiques, mécaniques, phytotechniques et d'élevage spécialisées. **Les décideurs politiques devraient mettre en place des crédits d'impôt pour la formation des travailleurs (surtout pour la formation informelle en cours d'emploi) et le recrutement de nouveaux diplômés et d'étudiants**. Cela permettrait d'alléger le fardeau financier des personnes qui voudraient travailler dans le secteur, ainsi que celui des employeurs qui souhaitent offrir de la formation en cours d'emploi.

Attirer des candidats diversifiés issus de différents segments de la population pourrait aussi être une excellente solution pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture. Un

²¹ Statistique Canada, Les exploitantes et les jeunes exploitants agricoles représentent une nouvelle ère pour les agriculteurs canadiens, 2018.

²² FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

rapport de Statistique Canada de 2016 montre que seulement 27 % des jeunes exploitants agricoles au pays étaient des femmes, et 5 % des immigrants²³. Les politiques doivent non seulement viser à attirer une main-d'œuvre plus jeune, mais aussi plus diversifiée. D'autres politiques doivent être mises en place pour soutenir ces travailleurs et leur assurer un avenir prospère dans nos communautés rurales. Il s'agit d'un point particulièrement important étant donné la diversité de la population canadienne. En 2016, plus d'une personne sur cinq (22 %) au Canada était née à l'étranger²⁴. La création d'une communauté agricole diversifiée et accueillante pour les minorités permettra d'attirer et de retenir un groupe de travailleurs plus important.

En résumé, **les décideurs politiques doivent mettre sur pied des programmes ciblés pour faire tomber les barrières qui empêchent ou dissuadent les groupes sous-représentés de se lancer en agriculture.** Le gouvernement a déjà mis en place plusieurs initiatives, dont le programme Agri-diversité, qui fournit aux employeurs une trousse à outils pour le recrutement de candidats issus de la diversité, la Stratégie nationale sur le logement, visant à assurer l'accès au logement en région rurale²⁵ et le programme Brancher pour innover, visant à améliorer l'accès à Internet à haute vitesse dans les communautés rurales²⁶. Cependant, il faudra également améliorer le soutien financier et renforcer les infrastructures rurales pour élargir le bassin de candidats issus de groupes sous-représentés et promouvoir et soutenir leur intégration dans le secteur agricole et les collectivités rurales.

Pour assurer le succès de ces programmes, **les décideurs politiques doivent aussi faire en sorte qu'ils soient communiqués rapidement et clairement aux exploitants agricoles.**

Recommandations de cette section

- Encourager les programmes d'apprentissage intégré au travail dans les établissements postsecondaires (p. ex., programmes d'alternance travail-études, stages) en tenant compte des besoins du secteur agricole.
- Ajouter des crédits d'impôt pour la formation des travailleurs (surtout la formation informelle en cours d'emploi) et le recrutement de nouveaux diplômés et d'étudiants.

²³ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016 et Recensement de la population de 2016, 2018

²⁴ Statistique Canada, Statistiques sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle : Faits saillants 2016, 2017

²⁵ Gouvernement du Canada, Développement économique rural : Logement, 2022.

²⁶ Comptables professionnels agréés Canada. L'accès Internet à la grandeur du pays pourrait bien être la clé de l'avenir économique, 2022.

- Faire tomber les barrières qui empêchent ou dissuadent les membres de groupes sous-représentés de se lancer dans l'agriculture en améliorant le soutien financier et en renforçant les infrastructures rurales.
- Fournir aux exploitants agricoles des renseignements clairs et opportuns sur les programmes d'embauche et d'emploi.

Solutions actuelles aux pénuries de main-d'œuvre du secteur

Augmentation des salaires

En date de septembre 2021, la vaste majorité (90 %) des exploitants agricoles manquant de main-d'œuvre ont augmenté les salaires pour faciliter le recrutement et la rétention des travailleurs. Cependant, sur ces 90 %, seuls 14 % ont pu combler leurs besoins avec cette approche²⁷. Augmenter les salaires ne résoudra pas les problèmes de main-d'œuvre de façon magique.

« Les hausses salariales sont hors de contrôle, mais ce sont le coût de la vie et la pénurie de main-d'œuvre qui nous préoccupent le plus. On a l'impression de se battre contre le gouvernement juste pour rester à flot. »

- Entreprise de services agricoles, Ontario

En fait, plus du quart (28 %) de la population ne considère pas le salaire comme l'un des principaux attraits d'un emploi. Les travailleurs présentent plutôt les avantages sociaux tels que les régimes d'assurance collective, les congés, la flexibilité horaire, la culture d'entreprise et la possibilité de travailler près de chez eux²⁸. Comme l'augmentation des salaires ne suffira pas à résoudre la pénurie de main-d'œuvre, **les décideurs politiques doivent se concentrer sur des solutions qui n'impliquent pas d'autres hausses salariales obligatoires.**

« Tout le monde manque de main-d'œuvre. Comme on n'arrive plus à embaucher de travailleurs canadiens, il faut faire venir des travailleurs étrangers. Le gouvernement doit fournir des incitatifs à travailler, comme des montants déductibles aux fins de l'impôt pour les dépenses liées au travail (déplacements, vêtements, etc.). N'importe quoi pour aider. »

- Producteur de volailles et d'œufs, Ontario

²⁷ FCEI, sondage Votre voix - septembre 2021.

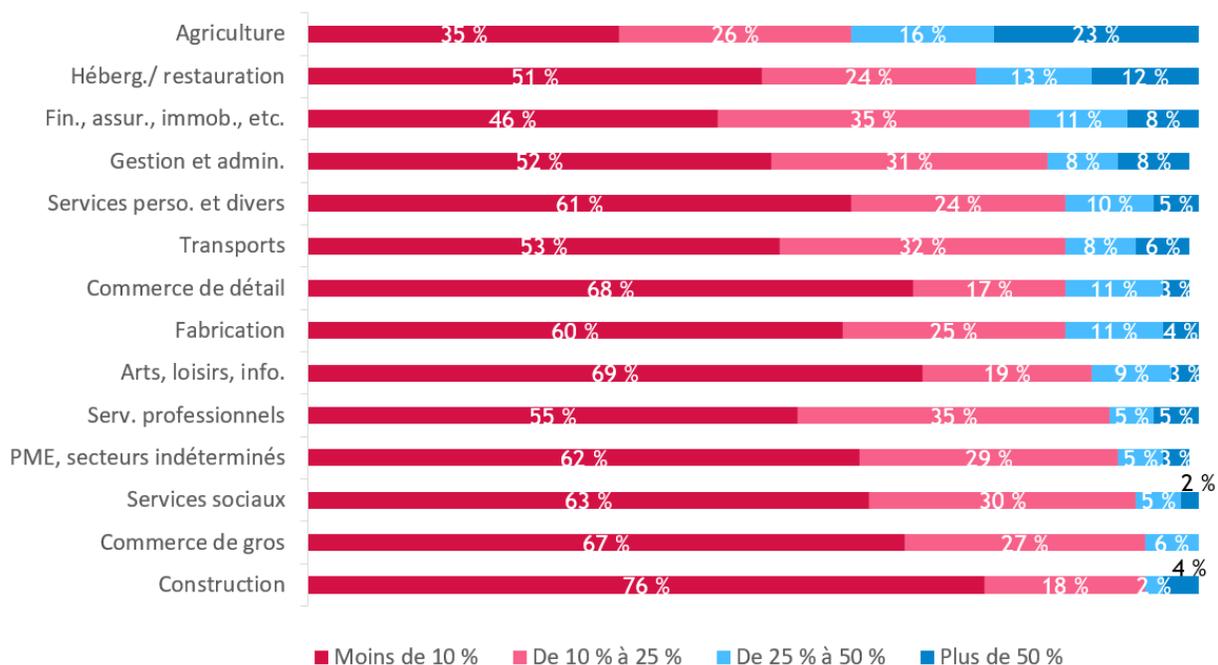
²⁸ FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, 2021.

Programmes de travailleurs étrangers temporaires

Près du quart (23 %) des entreprises agricoles rapportent que plus de la moitié de leur effectif est composée de nouveaux immigrants (immigrants permanents habitant au Canada depuis cinq ans ou moins). C'est plus que dans tout autre secteur (figure 2)²⁹.

Figure 2

Pourcentage de la main-d'œuvre actuelle comprenant de nouveaux immigrants, par secteur



Source : FCEI. Travailleurs sans frontières, 2020.

Le gouvernement canadien a tenté d'augmenter le nombre de travailleurs permanents avec l'établissement ou l'élargissement de programmes comme le Programme pilote sur l'agroalimentaire et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord. Ces programmes aident à attirer des travailleurs étrangers temporaires, car ils ouvrent la voie vers la résidence permanente. **Les décideurs politiques doivent élargir et augmenter les initiatives axées sur l'immigration pour faciliter la venue de travailleurs agricoles et ainsi contribuer à combler la pénurie de main-d'œuvre de ce secteur.**

²⁹ FCEI. Travailleurs sans frontières, 2020.

Malgré les failles importantes qui doivent être comblées, le programme des travailleurs étrangers temporaires a été extrêmement bénéfique pour plus du quart des agriculteurs ou propriétaires d'entreprise agricole qui ont eu recours à des travailleurs étrangers temporaires (tableau 1). La majorité de ces entreprises ont indiqué avoir réussi à combler la presque totalité de leurs besoins de main-d'œuvre en recrutant des travailleurs étrangers temporaires. Si l'on se fie au rapport entre le taux d'utilisation faible et le taux de réussite élevé, les travailleurs étrangers temporaires pourraient constituer un élément capital de la solution aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre (en rose)³⁰.

Tableau 1

Top 3 des solutions utilisées par les PME, par secteur, selon le taux de succès

	1			2			3		
	Mesure utilisée	% d'utilisation	% de succès	Mesure utilisée	% d'utilisation	% de succès	Mesure utilisée	% d'utilisation	% de succès
Total, toutes les industries	Automatisation	33	81	Travailleurs étrangers temporaires	16	52	Heures flexibles	70	38
Agriculture et ressources naturelles	Travailleurs étrangers temporaires	27	100	Automatisation	43	91	Recrutement de travailleurs à la retraite	55	60
Construction	Automatisation	29	63	Recrutement de travailleurs à la retraite	26	35	Heures flexibles	52	30
Fabrication	Automatisation	49	83	Travailleurs étrangers temporaires	13	67	Heures flexibles	45	64
Commerce de gros et transport	Automatisation	24	100	Recrutement de travailleurs à la retraite	46	39	Heures flexibles	64	29
Commerce de détail	Automatisation	27	69	Travailleurs étrangers temporaires	12	47	Prime à l'embauche	15	43
Arts, loisirs, information	Automatisation	24	75	Recrutement de travailleurs à la retraite	42	75	Heures flexibles	79	44
Finance, assurances et gestion	Automatisation	46	83	Travailleurs étrangers temporaires	22	67	Heures flexibles	81	50
Services professionnels	Travailleurs étrangers temporaires	9	100	Automatisation	52	78	Augmentation des salaires	73	69
Hébergement et restauration	Automatisation	26	78	Travailleurs étrangers temporaires	29	48	Heures flexibles	84	34
Services personnels et divers	Automatisation	18	60	Heures flexibles	70	46	Augmentation des salaires	75	37
Services sociaux	Automatisation	43	100	Recrutement de travailleurs à la retraite	12	50	Heures flexibles	71	47

Source : FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, 2021.

³⁰ FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, 2021.

Il n'est pas surprenant que 78 % des exploitants agricoles affirment que leur entreprise ne pourrait pas fonctionner sans travailleurs étrangers³¹. Il n'en reste pas moins que le programme n'est pas à la portée de nombreuses entreprises. Le délai de traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires est un irritant majeur pour les propriétaires d'entreprise. Plus de la moitié (54 %) des employeurs ont indiqué que le traitement de leur demande a pris plus de 6 mois, et 15 % plus de 12 mois³². **Les décideurs politiques doivent simplifier les demandes de travail étranger temporaire et les processus d'immigration pour faire venir davantage de travailleurs au pays plus rapidement, et ainsi assurer aux entreprises agricoles la main-d'œuvre saisonnière nécessaire en temps opportun.**

« Je participe au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) depuis six ans déjà. La paperasserie est trop lourde et ça coûte plus cher d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires que des travailleurs locaux. Mais sans le programme, je devrais fermer boutique. Je ne trouve personne pour faire des travaux manuels ou physiques. »

- Agriculteur, Ontario

Les délais d'approbation des demandes ne sont pas les seuls obstacles à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires. Selon des propriétaires d'entreprise agricole, la barrière linguistique et la méconnaissance de la culture canadienne du travail sont les deux plus gros problèmes que pose l'embauche de nouveaux immigrants (48 % et 37 %)³³. Pour surmonter ces obstacles, les employeurs fournissent aide et assistance aux nouveaux immigrants qu'ils embauchent. Plus de la moitié (52 %) des propriétaires d'entreprise agricole ont déjà aidé des immigrants à s'établir, et 38 % leur ont fourni des formations supplémentaires pour les aider à remplir leurs fonctions³⁴. D'autres (33 %) ont offert des services de mentorat ou des activités sociales pour faciliter l'intégration de nouveaux employés dans leur communauté et leur lieu de travail³⁵.

« Les travailleurs étrangers temporaires ont une excellente éthique du travail; ils apportent une aide précieuse à notre ferme. Les efforts supplémentaires qu'il faut déployer pour assurer leur intégration dans l'équipe et la communauté en valent la peine quand on voit à quel point ils profitent au maximum des possibilités qui s'offrent à eux. »

- Agriculteur, Alberta

³¹ FCEI. Travailleurs sans frontières, 2020.

³² FCEI. Travailleurs sans frontières, 2020.

³³ FCEI. Sondage sur les pénuries de main-d'œuvre et l'immigration, 2019.

³⁴ FCEI. Sondage sur les pénuries de main-d'œuvre et l'immigration, 2019.

³⁵ FCEI. Sondage sur les pénuries de main-d'œuvre et l'immigration, 2019.

Aussi louable que cela puisse être, les agriculteurs se retrouvent à investir plus de temps et de ressources en dehors du travail pour encadrer les travailleurs étrangers temporaires puisque les services gouvernementaux sont insuffisants. **La FCEI recommande aux décideurs politiques de créer des programmes de soutien pour les travailleurs étrangers temporaires en milieu rural.** Ces programmes pourraient inclure des cours de langue et de sensibilisation culturelle pour aider ces personnes à s'adapter à la vie en milieu rural au Canada.

Recommandations de cette section

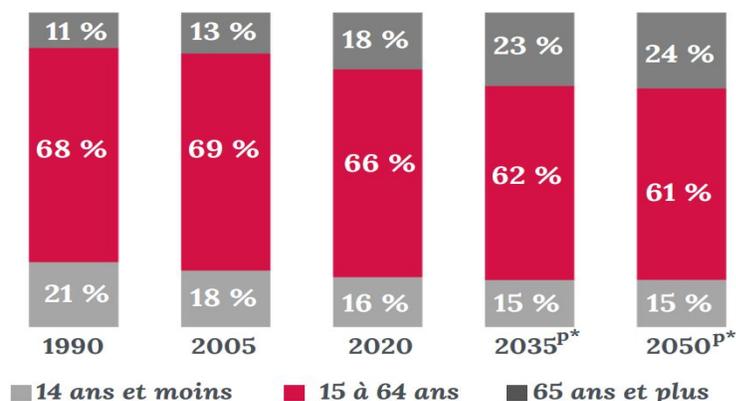
- Améliorer et simplifier le processus relatif aux travailleurs étrangers temporaires (TET) et à l'immigration pour faire entrer plus rapidement plus de travailleurs au Canada.
- Créer des programmes de soutien pour les travailleurs étrangers temporaires en milieu rural, notamment des cours de langue et de sensibilisation culturelle.

Travailleurs retraités

En 2050, la part de la population âgée de 65 ans et plus aura augmenté d'un tiers, tandis que celle de 15 à 64 ans, qui est en âge de travailler, aura diminué d'un treizième, selon les estimations (figure 3)³⁶.

Figure 3

Répartition des Canadiens par groupe d'âge (1990-2050)



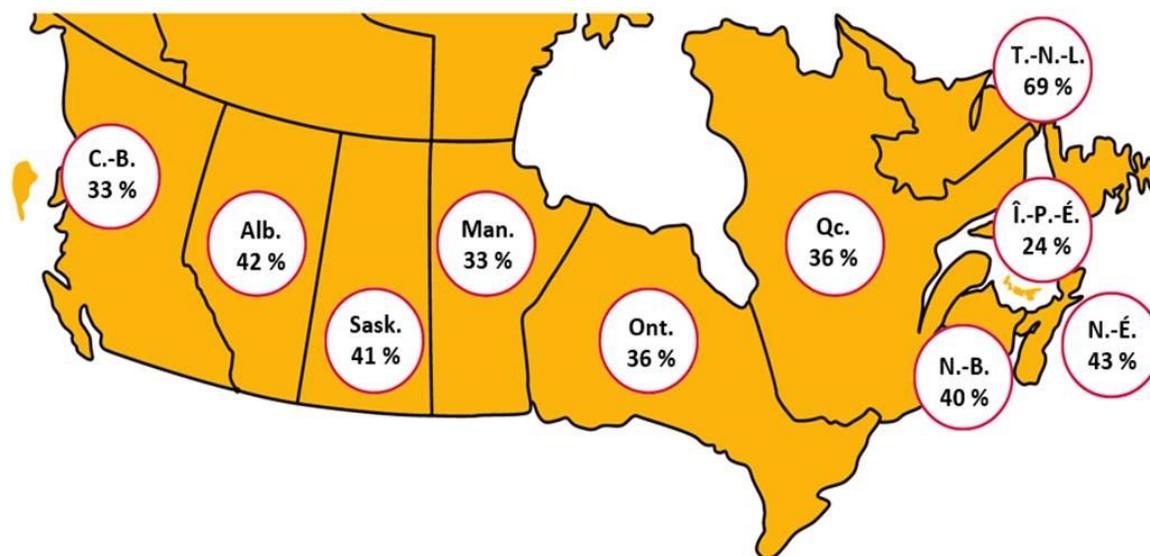
Source : FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, 2021. * Remarque : P indique une projection.

³⁶ FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, décembre 2021.

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) estime que, selon la province, de 24 à 69 % des travailleurs agricoles partiront à la retraite d'ici 2029 (voir la ventilation à la figure 4)³⁷. C'est donc dire que dans certaines provinces, le secteur agricole pourrait perdre près de la moitié (sinon plus de la moitié) de sa main-d'œuvre.

Figure 4

Pourcentage de la main-d'œuvre agricole canadienne appelée à partir à la retraite d'ici 2029, par province



Source : Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Chiffres tirés des rapports « Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture » par province, 2019.

L'embauche de travailleurs retraités est assez efficace pour pallier le manque de main-d'œuvre dans le secteur. Près du trois quarts (70 %) des exploitants agricoles qualifient cette mesure de bénéfique. Les travailleurs retraités ont les compétences et l'expertise dont le secteur a désespérément besoin³⁸. Pour promouvoir un recours accru à cette mesure, **les décideurs politiques doivent envisager des options comme l'instauration d'allègements fiscaux pour les travailleurs âgés ou retraités**. Le Québec, par exemple, impose des cotisations moindres au Fonds des services de santé pour les travailleurs de 65 ans et plus.

À noter cependant que le recrutement de travailleurs retraités ne constitue pas une solution à long terme dans un secteur en contraction. Le CCRHA estime en fait qu'un travailleur

³⁷ Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. *Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Ontario : Prévisions agricoles jusqu'en 2029*, 2019.

³⁸ FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, décembre 2021.

agricole sur quatre partira à la retraite d'ici 2025³⁹. **Les décideurs politiques doivent envisager des mesures pour attirer les travailleurs des autres groupes d'âge pour appuyer les agriculteurs retraités et les autres travailleurs agricoles.**

Recommandations de cette section

- Prévoir un allègement fiscal pour les travailleurs plus âgés. Par exemple, en fixant des cotisations imposables moindres pour les travailleurs de 65 ans et plus, comme le fait le Québec.
- Bonifier les exemptions de gains et les prestations fondées sur le revenu (comme le Supplément de revenu garanti) pour les travailleurs plus âgés dans le secteur agricole.

Automatisation

L'automatisation occupe une place sans cesse croissante en agriculture. Près de la moitié (43 %) des entreprises agricoles y recourent, avec un taux de réussite de 91 %⁴⁰. John Deere s'apprête à lancer son tout premier tracteur entièrement automatisé, lequel coûtera plus de 500 000 \$ US⁴¹. En plus des prix croissants des technologies, l'inflation, les retards d'approvisionnement et les pénuries de toutes sortes rendent l'automatisation plus onéreuse que jamais. Pour aider les sous-secteurs de l'agriculture qui s'y prêtent à opérer la transition, **la FCEI recommande que les décideurs politiques favorisent l'automatisation par l'entremise de programmes et de crédits d'impôt.**

Cela dit, la machinerie ne convient pas à tous les types d'agriculture et elle ne règlera pas toutes les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur. Dans les serres et les vignobles, par exemple, où les produits doivent être récoltés avec délicatesse, le travail manuel reste indispensable. Dans ces cas, les décideurs politiques doivent se tourner vers d'autres solutions proposées dans le présent rapport.

³⁹ Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. AGRI IMT, 2019.

⁴⁰ FCEI. Retour en force des pénuries de main-d'œuvre, décembre 2021.

⁴¹ John Deere. John Deere Reveals Fully Autonomous Tractor at CES 2022, 2022.

Recommandation de cette section

- Favoriser l'automatisation des activités des entreprises agricoles par l'entremise de programmes et de crédits d'impôt.

Recommandations

Voici les recommandations de la FCEI pour les décideurs politiques et pour l'élaboration de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole visant à remédier aux pénuries chroniques de personnel :

Fardeau fiscal :

- Alléger le fardeau fiscal des entreprises agricoles, particulièrement la taxe fédérale sur le carbone.
- Alléger les coûts de main-d'œuvre des entreprises agricoles qui ont des employés, grâce à diverses mesures :
 - geler les cotisations prévues au RPC/RRQ ou, du moins, accorder une réduction pour compenser en partie les hausses récentes;
 - améliorer l'équité en instaurant un partage à parts égales (50-50) des cotisations à l'assurance-emploi entre les employeurs et les employés;
 - instaurer un congé de cotisation à l'assurance-emploi pour l'embauche de jeunes âgés de 15 à 24 ans;
 - veiller à ce que les futures réformes du programme d'assurance-emploi ne créent pas de désincitatifs à l'emploi.

Attirer plus de main-d'œuvre dans le secteur agricole :

- Offrir une meilleure formation agricole aux étudiants canadiens, par exemple en :
 - encourageant les programmes d'apprentissage intégré au travail dans les établissements postsecondaires (p. ex., programmes d'alternance travail-études, stages) en tenant compte des besoins du secteur agricole;
 - ajoutant des crédits d'impôt pour la formation des travailleurs (surtout pour la formation informelle en cours d'emploi) et le recrutement des nouveaux diplômés et des étudiants.

- Faire tomber les barrières qui empêchent ou dissuadent les membres de groupes sous-représentés de se lancer en agriculture en améliorant le soutien financier et en renforçant les infrastructures rurales.
- Fournir aux producteurs agricoles des renseignements clairs et opportuns sur les programmes d'embauche et d'emploi.

Immigration :

- Uniformiser et simplifier les programmes et les processus d'immigration pour les travailleurs étrangers temporaires pour en faire entrer davantage et plus rapidement au pays.
- Créer des programmes de soutien pour les travailleurs étrangers temporaires en milieu rural, notamment des cours de langue et de culture.

Embauche de retraités :

- Prévoir un allègement fiscal pour les travailleurs plus âgés. Une solution serait de suivre l'exemple du Québec et de réduire les cotisations imposables pour les travailleurs de 65 ans et plus.
- Bonifier les exemptions de gains et les prestations fondées sur le revenu (comme le Supplément de revenu garanti) pour les travailleurs plus âgés dans le secteur agricole.

Automatisation :

- Favoriser l'automatisation des activités des entreprises agricoles par l'entremise de programmes et de crédits d'impôt.

Conclusion

À l'heure où Agriculture et Agroalimentaire Canada élabore une stratégie pour pallier les pénuries chroniques dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire, la FCEI demande aux décideurs politiques de porter leur attention sur un certain nombre de facteurs sous-jacents qui exacerbent la situation. Les décideurs politiques doivent élaborer une Stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole efficace pour assurer l'avenir du secteur ainsi que la sécurité alimentaire au Canada et à l'étranger.

Méthodologie

La FCEI est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 95 000 membres, dont plus de 6 000 dans le secteur agricole exploitations agricoles. La majorité de nos membres agriculteurs sont des producteurs primaires. Entièrement financée par les adhésions, la FCEI définit ses prises de position en effectuant régulièrement des sondages auprès de ses membres sur divers enjeux. La Fédération croit que les entrepreneurs du secteur agricole ont besoin que leurs intérêts commerciaux soient défendus vigoureusement.

La capacité de recherche de la FCEI est inégalée, puisqu'elle peut recueillir des renseignements concrets et récents auprès de ses membres sur des enjeux qui touchent leurs activités quotidiennes et leurs résultats financiers. À ce titre, la FCEI est une excellente source de renseignements à jour que les gouvernements peuvent utiliser pour élaborer des politiques qui touchent le milieu agricole canadien.

La majorité des données présentées dans ce document proviennent du rapport *Retour en force des pénuries de main-d'œuvre* de la FCEI :

- Le sondage de septembre a eu lieu du 9 au 27 septembre 2021. Le nombre de répondants s'élevait à 3 697. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/- 1,6 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage de novembre a eu lieu du 4 au 23 novembre 2021. Le nombre de répondants s'élevait à 4 514. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/-1,5 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

Autres sondages de la FCEI dont les résultats ont été utilisés dans ce document :

- Le sondage sur les pénuries de main-d'œuvre et l'immigration a eu lieu du 13 au 27 juin 2019. Le nombre de répondants s'élevait à 5 525. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/- 1,3 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage de février sur la reprise après la COVID a eu lieu du 4 au 28 février 2021. Le nombre de répondants s'élevait à 5 818. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/-1,3 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage sur l'agriculture a eu lieu du 25 octobre au 22 décembre 2021. Le nombre de répondants s'élevait à 5 478. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/-1,3 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage *Votre voix* de juin a eu lieu du 3 au 30 juin 2021. Le nombre de répondants s'élevait à 4 950. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/-1,4 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

- Le sondage *Votre voix* de février a eu lieu du 9 au 25 février 2022. Le nombre de répondants s'élevait à 4 001. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/-1,5 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage *Votre voix* de juin a eu lieu du 9 au 30 juin 2022. Le nombre de répondants s'élevait à 2 533. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/- 1,9 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage *Votre voix* de septembre a eu lieu du 8 au 13 septembre 2022. Le nombre de répondants s'élevait à 1 947. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de +/- 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Baromètre des affaires :

- Le Baromètre des affaires de la FCEI est un sondage mensuel publié en français et en anglais. Les résultats s'appuient sur les réponses recueillies auprès d'un échantillon aléatoire stratifié des membres actifs de la FCEI (1/6 par mois). Seuls les membres invités à participer peuvent y répondre. Un vote correspond à une entreprise indépendante canadienne. Le nombre de répondants fluctue entre 800 et 1 000 selon le mois. Les données ne sont pas désaisonnalisées. Pour en savoir plus : www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/barometre-des-affaires.

Des données externes ont aussi été utilisées pour présenter une perspective plus globale sur certaines questions. Le cas échéant, les sources des données sont indiquées dans les notes de bas de page.



**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires.